

TRESPA® TOPLAB® VERTICAL

Revêtements muraux

Le présent document a pour seule vocation de présenter des recommandations d'ordre général. Ces recommandations ainsi que l'ensemble des données relatives aux essais, aux codes applicables et à la conception sont exclusivement fournies à titre d'information. Aussi Trespa recommande vivement à ses clients, aux maîtres d'ouvrage et aux architectes de consulter un ingénieur en BTP ou autre professionnel du bâtiment agréé en ce qui concerne la mise en œuvre et la conformité aux exigences de conception, aux codes, dispositions législatives et réglementaires applicables ainsi qu'aux normes d'essais. Veuillez prendre connaissance des codes locaux et des exigences de conception applicables pour assurer une mise en œuvre conforme.

Généralités

L'usinage des panneaux doit être exclusivement effectué par un professionnel de l'usinage ou du bâtiment travaillant sur un équipement adapté. La composition homogène du matériau permet d'usiner les chants et la surface. L'usinage des panneaux Trespa® est comparable à celui d'un bois dur de haute qualité. Les panneaux Trespa® peuvent être usinés au moyen d'outils de menuiserie. La dureté des panneaux Trespa® sollicitant davantage l'outillage que des matériaux à base de bois tendre, il est conseillé d'employer un outillage à pointe dure. Les outils à pointe diamant, qui allient qualité de finition et longue durée de vie, sont recommandés pour les grandes séries.

Hygiène et sécurité

L'utilisation d'outillage de menuiserie présente des risques importants. Il est impératif de se conformer, rigoureusement et en toutes circonstances, aux instructions du fabricant d'outillage ainsi qu'aux recommandations des organismes chargés de la sécurité au travail.

Transport et manutention

D'une manière générale, il est recommandé de soulever les panneaux Trespa® et d'éviter le plus possible de les faire glisser, aussi bien durant le transport que durant l'assemblage.

Trespa® TopLab® et d'autres panneaux Trespa® dotés d'un film de protection font l'objet de recommandations supplémentaires :

- Ne pas retirer le film de protection pendant l'usinage.
- Utiliser de préférence un centre d'usinage à commande numérique.
- Ne pas écrire directement sur le film de protection mais inscrire les codes et autres marquages sur des autocollants.
- Si le film brûle ou fond en cours d'usinage, ne retirer le film qu'au niveau des zones concernées.

Solutions de fixation pour Trespa® TopLab® VERTICAL

Il existe différentes solutions de mise en œuvre des panneaux Trespa® TopLab® VERTICAL dans un revêtement mural. Le présent document contient des recommandations générales relatives à la mise en œuvre de solutions de fixation mécanique ou par collage en association avec le panneau TopLab® VERTICAL. Les instructions détaillées sont communiquées par le fournisseur de la solution de fixation retenue.

Points importants à prendre en considération :

- Les panneaux Trespa® TopLab® VERTICAL doivent être posés sur une ossature suffisamment résistante et durable. La qualité et/ou le traitement de l'ossature doivent être conformes aux certificats, normes et réglementations de construction applicables.
- Lors de la conception, il faut prendre en considération les joints entre panneaux. La largeur de ces joints doit être de 8 mm minimum. Il est possible de réaliser des jonctions par joints « souples ». Il convient de vérifier auprès des fournisseurs de joints si leurs produits sont adaptés aux solutions de revêtement mural et aux panneaux HPL.
- En cas de fixation mécanique, les panneaux Trespa® TopLab® VERTICAL doivent présenter un point fixe, dont la position dépend du format du panneau. Les autres points de fixation du panneau sont des points de fixation coulissants.

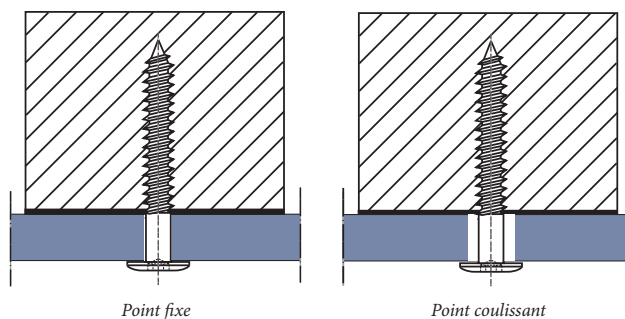
Point fixe – diamètre du trou : - 5 mm pour les vis Torx

- Diamètre de la tige pour les autres vis

Point coulissant – Diamètre du trou : - 8 mm pour les vis Torx

- Diamètre de la tige + 3 mm pour les autres vis

Les vis doivent toujours être centrées dans les trous et ne pas être excessivement serrées.



Point fixe

Point coulissant

FIXATION VISIBLE PAR VIS SUR OSSATURE BOIS OU PAR RIVETS SUR OSSATURE ALUMINIUM

Les panneaux Trespa® TopLab® VERTICAL peuvent être fixés sur ossature bois à l'aide de vis Torx spéciales pour panneaux Trespa, ou sur ossature métallique à l'aide de rivets aluminium pour panneaux Trespa.

L'ossature doit être installée de manière à permettre la ventilation à l'arrière des panneaux et, de ce fait, l'équilibrage des températures et de l'humidité de part et d'autre du panneau.

En cas de fixation par vis ou par rivets, il faut prévoir un jeu suffisant pour permettre aux panneaux de se dilater et de se rétracter librement et de manière uniforme. Pour les vis Torx de 4 mm de diamètre, le diamètre des avant-trous doit être de 8 mm. En cas d'utilisation de rivets aluminium de 5 mm de diamètre, il faut percer un avant-trou de 5,1 mm de diamètre au centre du panneau, les autres trous devant présenter un diamètre de 10 mm. Il convient de monter une butée de profondeur sur la riveteuse pour maintenir un jeu de 0,3 mm entre la tête du rivet et la surface du panneau.

Tous les joints doivent faire minimum 8 mm de large.

Longueur de panneau maximum (orientation « portrait ») : 3050 mm

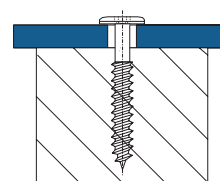
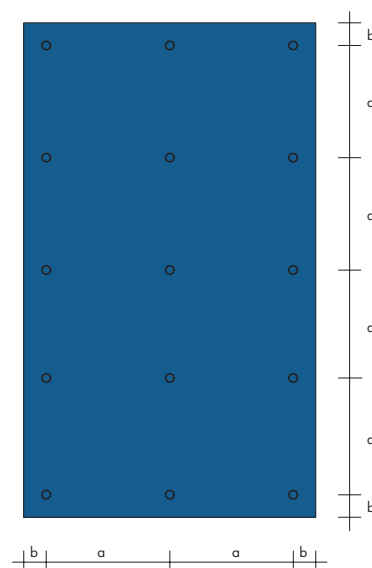
Entraxes de fixation et distances au bord :

a = entraxe de fixation horizontal et vertical (voir tableau)

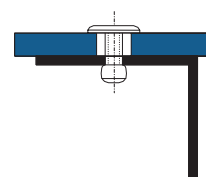
b = distance au bord

- minimum 20 mm
- maximum 10 x épaisseur du panneau

ENTRAXES DE FIXATION MAXI (MM)	ÉPAISSEURS DE PANNEAU (MM)		
	6	8	10
2 fixations dans une direction	450	600	750
3 fixations ou plus dans une direction	550	750	900



Fixation visible par vis sur ossature bois



Fixation visible par rivet sur ossature métallique

FIXATION INVISIBLE PAR AGRAFES SUR RAILS ALUMINIUM

Les panneaux Trespa® TopLab® VERTICAL peuvent être fixés de manière invisible à l'aide d'agrafes et de rails aluminium. Les agrafes sont fixées au dos du panneau à l'aide de vis autotaraudeuses ou d'inserts. Lors du perçage des avant-trous, il faut veiller à laisser une épaisseur résiduelle de 2 mm minimum sur la face apparente du panneau.

L'ossature doit être installée de manière à permettre la ventilation à l'arrière des panneaux et, de ce fait, l'équilibrage des températures et de l'humidité de part et d'autre du panneau. Tous les joints doivent faire minimum 8 mm de large. Longueur de panneau maximum (orientation « portrait ») : 3050 mm

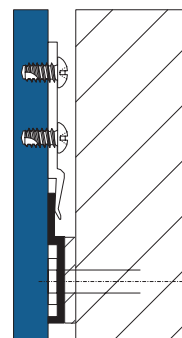
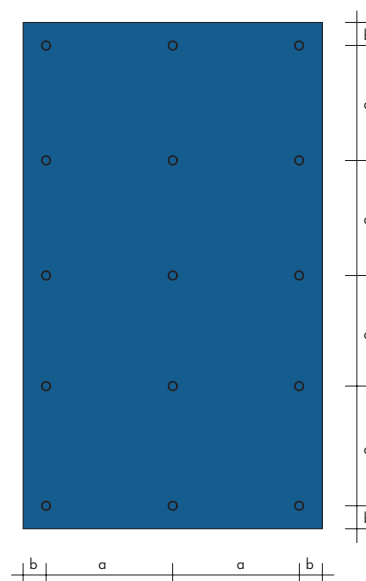
Entraxes de fixation et distances au bord :

a = entraxe de fixation horizontal et vertical (voir tableau)

b = distance au bord

- minimum 20 mm
- maximum 10 x épaisseur du panneau

ENTRAXES DE FIXATION MAXI (MM)	ÉPAISSEURS DE PANNEAU (MM)	
	10	13
2 fixations dans une direction	750	950
3 fixations ou plus dans une direction	900	1200



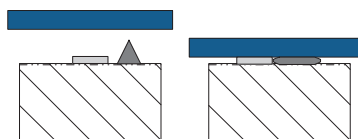
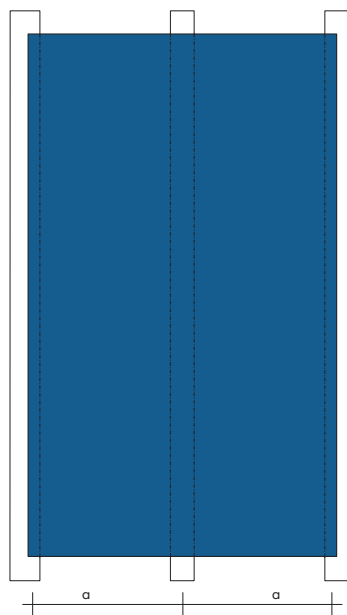
Rail aluminium fixé à la paroi, avec intercalage d'une entretoise pour permettre une légère ventilation

FIXATION INVISIBLE PAR COLLAGE

Les panneaux Trespa® TopLab® VERTICAL peuvent être fixés sur une ossature bois ou métal à l'aide de systèmes de colle spéciaux autorisant les variations dimensionnelles du revêtement mural et de l'ossature. Il est recommandé de suivre les instructions du fabricant de colle pour obtenir un assemblage de haute qualité. Trespa décline toute responsabilité quant au choix et à l'utilisation de la colle dans les systèmes de fixation.

L'ossature doit être installée de manière à permettre la ventilation à l'arrière des panneaux et, de ce fait, l'équilibrage des températures et de l'humidité de part et d'autre du panneau. Les filets de colle doivent être appliqués uniquement dans la direction verticale et sur toute la hauteur du panneau. Tous les joints doivent faire minimum 8 mm de large.

La longueur de panneau maximum et les entraxes de fixation maximum sont spécifiés dans les instructions détaillées du fabricant de colle.



Système de colle avec ruban double-face pour maintenir le panneau en place le temps de prise de la colle.

CLAUDE DE NON-RESPONSABILITÉ

Vous avez réalisé la présente impression à partir du site www.trespa.info (le Site). En accédant au Site et en imprimant le présent document, vous acceptez les conditions d'utilisation du Site. Veuillez-vous référer au Site pour connaître toutes les conditions qui s'appliquent au présent document. Le système présenté dans ce document n'est peut-être pas adapté à toutes les applications et à tous les pays. Les données relatives aux essais et aux certifications ne vous sont fournies qu'à titre indicatif. Nous vous recommandons vivement, ainsi qu'à tout autre utilisateur de ce document, de consulter des experts indépendants pour tout ce qui concerne la conformité aux exigences de conception et aux codes et dispositions législatives et réglementaires applicables ainsi qu'aux normes d'essais. Veuillez prendre connaissance des règles locales et des exigences de conception applicables pour assurer une mise en œuvre conforme. Trespa décline toute responsabilité quant aux conséquences de l'utilisation que vous faites du présent document.

Tous les droits de propriété intellectuelle, y compris les droits d'auteur et autres droits relatifs au contenu du Site et du présent document imprimé à partir du Site (y compris les logos, marques de produits, marques de services, logiciels, bases de données, éléments audio, éléments vidéo, textes et photographies), appartiennent à Trespa et/ou à ses bailleurs de licence. © Trespa, Meteor, Pura, Pura NFC, Athlon, Izeon, Toplab, Toplab^{PLUS}, Toplab^{PLUS ALIGN}, Toplab^{ECO-FIBRE}, Toplab^{VERTICAL}, Toplab^{BASE}, Trespa Essentials et Mystic Metalics, Virtuon, Volkern sont des marques déposées de Trespa.

Les déclarations, offres, devis, ventes, fournitures, livraisons et/ou accords oraux ou écrits et toutes les prestations de Trespa qui s'y rapportent sont régies par les conditions générales de vente de Trespa International B.V. (Algemene verkoopvoorwaarden Trespa International B.V.) déposées à la Chambre de commerce (Pays-Bas) le 9 mai 2023 sous le numéro 24270677, qui sont disponibles et téléchargeables sur le site internet www.trespa.com.

Les déclarations, offres, devis, ventes, fournitures, livraisons et/ou accords oraux ou écrits et toutes les prestations de Trespa North America Ltd. qui s'y rapportent sont régies par les conditions générales de vente de Trespa North America, qui sont disponibles et téléchargeables sur le site internet de Trespa : www.trespa.com/documentation. Le texte desdites conditions générales de vente est disponible gratuitement sur demande. Trespa rejette toutes conditions générales autres que celles mentionnées ci-dessus et écarte leur application, même s'il y est fait référence dans des demandes de devis, confirmations de devis ou autres documents de la partie contractante ou sur le papier à en-tête de celle-ci et si Trespa ne les conteste pas expressément.